



Industrie Industry
Canada Canada

Coûts d'utilisation des cartes de crédit

Bureau de la consommation

Juillet 2001

Dans ce numéro :

Cartes de crédit - Changement des taux d'intérêt Écart des taux d'intérêt

Données compilées par le Bureau de la consommation d'Industrie Canada à partir de l'information donnée par les émetteurs de cartes en date du 1^{er} juillet 2001.

Pour en savoir plus : Jean-Baptiste Renaud (613) 952-1915

Pour obtenir des exemplaires de la présente publication dans votre région, veuillez communiquer avec les personnes suivantes :

Atlantique :	Raymond Provencher	(902) 426-9905
Québec :	Claude Valiquette	(514) 283-7261
Ontario :	Heather MacKenzie-Scott	(416) 973-5044
Prairies/T.N.-O :	Lydia Shevchuk	(204) 983-2826
Pacifique/Yukon :	Aurora Opazo Saez	(604) 666-1404

Industry Canada
Library Queen

AOUT 20 2001
AUG

Industrie Canada
Bibliothèque Quer

Cette publication est disponible en direct à :
<http://carrefourdesconsommateurs.ic.gc.ca>

Also available in English under the title *Credit Card Costs Report*



Contient 30 p. 100 de
matières recyclées

Canada

Avis au consommateur

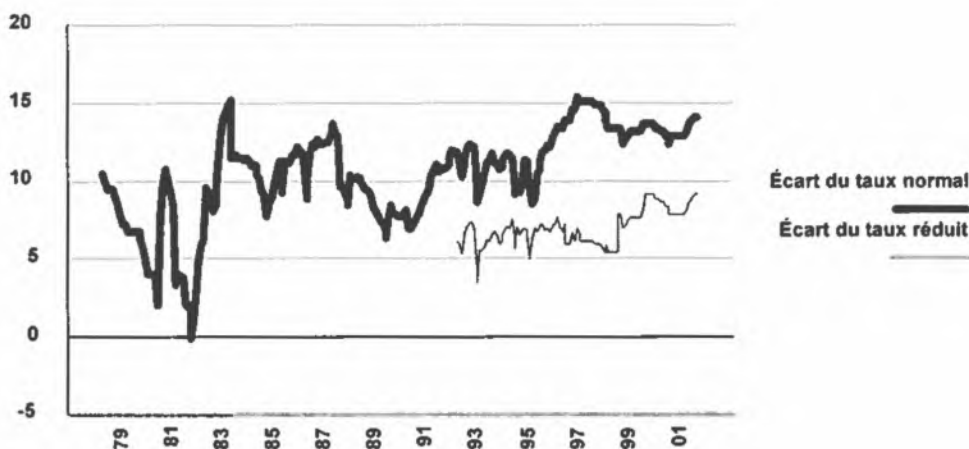
Variation des taux d'intérêt

La **Banque du Canada** a réduit à trois reprises les taux d'intérêt depuis le dernier numéro de *Coûts d'utilisation des cartes de crédit*. Le 17 avril 2001, elle a abaissé le **taux d'escompte** de 25 points de base pour le ramener à 5,00 %. Elle a annoncé d'autres baisses, de 25 points de base, le 29 mai et le 17 juillet. La prochaine date où il est prévu que la Banque du Canada fera une annonce concernant son taux directeur est le 28 août 2001. Depuis le début de l'année, la Banque du Canada a abaissé le taux d'escompte de 150 points de base (le ramenant de 6,00 % au début de l'année à 4,5 %, son taux actuel). Au cours de la même période, aucune réduction n'a été effectuée concernant les taux d'intérêt des cartes de crédit exigés par les institutions financières visées par la présente publication. Les taux d'intérêt des cartes de crédit exigés par les institutions financières suivent généralement le mouvement du taux d'escompte avec un retard de trois à six mois.

Aux États-Unis, l'Open Market Committee de la **Réserve fédérale** (FOMC) a réduit le **taux clé des fonds fédéraux** de 25 points de base le 27 juin 2001. Depuis le début de l'année, ce taux est tombé de 275 points de base.

Écart entre le taux d'escompte et les taux d'intérêt des cartes de crédit

Actuellement, l'écart entre le taux d'escompte et le taux d'intérêt d'une carte de crédit Visa¹ de notre échantillon est de 14,15 % - l'écart le plus grand depuis novembre 1997. Depuis 1997, l'écart entre le taux d'escompte et les taux d'intérêt normaux des cartes de crédit était de 13,6 % en moyenne. Depuis le début de notre sondage (janvier 1978), l'écart mensuel moyen entre ces deux taux était légèrement inférieur à 10,5 %. Depuis son introduction en janvier 1992, l'écart dans le cas de la carte MasterCard¹ à taux réduit de notre échantillon était de 6,95 % en moyenne, et il atteint actuellement 9,15 %. Toutefois, il y a une variation considérable des taux et des modalités offerts pour les cartes à taux réduit. Actuellement, l'écart le plus faible dans le cas d'une carte à taux réduit, à savoir 4,75 %, est offert par la Niagara Credit Union, tandis que cinq institutions affichent un écart de 6,0 % (CIBC, Banque Laurentienne, Banque Royale, Banque Scotia et VanCity). L'Association des banquiers canadiens indique que les taux d'intérêt des cartes de crédit sont établis en fonction de divers facteurs, dont le coût de financement, les pertes attribuables à la fraude, les paiements en défaut et les comptes en souffrance des clients, les coûts permanents d'infrastructure liés à l'administration des programmes de cartes et les risques associés à l'octroi de crédit non garanti.



¹Le taux normal de la Banque Royale pour les achats (actuellement 17,9 %) et le taux réduit de la Banque de Montréal pour les achats (actuellement 13,9 %) ont servi à calculer l'écart par rapport au taux d'escompte de la Banque du Canada.

Cartes de crédit générales¹

Émetteur	Frais annuels	Taux d'intérêt	Période de grâce
<i>MASTERCARD</i>	\$	% annuel	jours
Banque de Montréal - Régulière	--	18,90	19
Taux réduit - Détail	15	13,90	23
Taux réduit - Avances de fonds, chèques MC	15	9,90	23
Banque Capital One - Achats	--	9,90 - 19,80	25
Banque Capital One - Avances de fonds	--	19,80	25
CS CO-OP	--	18,40	19
Banque CS Alterna	--	18,40	19
Banque Nationale - Régulière	--	18,90	21
Taux réduit - Av. fonds / Transfert de soldes	15	8,90	21
Taux réduit - Achats	15	13,90	21
Niagara Credit Union	--	17,50	21
Option à taux réduit	25	9,25	21
Canadian Tire	--	18,90	21
<i>VISA</i>			
Banque Scotia-Régulière sans frais	--	18,99	26
Banque Scotia-Régulière	8	18,50	26
Visa minima	29	10,50	26
Ligne de crédit Scotia	--	Préférentiel +	26
CIBC Classique	--	18,50	24
Select Visa	29	10,50	24
Caisses Populaires Desjardins- Régulière	--	18,90	21
Option à taux réduit	25	10,90	21
Banque Laurentienne - Régulière	--	17,99	21
Option à taux réduit	29	10,50	21
Banque Royale - Régulière - Achats	--	17,90	21
Banque Royale - Régulière - Avances de fonds	--	18,50	21
Option à taux réduit	25	10,50	21
Banque TD-Régulière	--	18,50	21
Visa Émeraude	12	12,90	21
Vancouver City Savings	--	18,50	21
Option à taux réduit	25	10,50	21
<i>AMERICAN EXPRESS</i> - Régulière	--	9,90 (6 mois)	21
	--	17,99 (préférentiel)	21
	--	19,99 (régulière)	21
- Optima	15	18,99	21
<i>DINERS CLUB/enROUTE</i>	65	22,00	21

¹ Dans le cas de toutes les cartes indiquées, l'intérêt est calculé à partir de la date de l'achat.

* Les modifications ou les ajouts apportés au dernier rapport sont présentés en caractères gras.

Autres cartes de crédit¹

Émetteur	Frais annuel (\$)	Taux d'intérêt (%)	Période de grâce (jours)	Intérêt calculé à partir de la date d'achat date du relevé	
Canadian Tire	--	28,8	25-30		x
La Baie	--	28,8	25-30		x
Péto-Canada	--	24	30	x	
Sears	--	28,8	25-30		x
Zellers	--	28,8	25-30		x

¹ La carte de crédit personnelle Esso a cessé d'exister le 27 avril 2000 et elle a été remplacée par la carte Visa Esso de la Banque Royale.

Cartes de paiement

Émetteur	Frais annuel (\$)	Pénalité de retard (%)	Période de grâce (jours)	Intérêt calculé à partir de la date de l'achat date du relevé	
American Express	55	30	30		x
Diners Club/enRoute	65	30	52-60		x
Irving Oil	--	24	25		x

Définitions

Cartes de crédit : Cartes offrant un crédit renouvelable. Des paiements mensuels minimum sont exigés.

Cartes de paiement : Cartes exigeant le paiement complet à la fin de chaque mois.

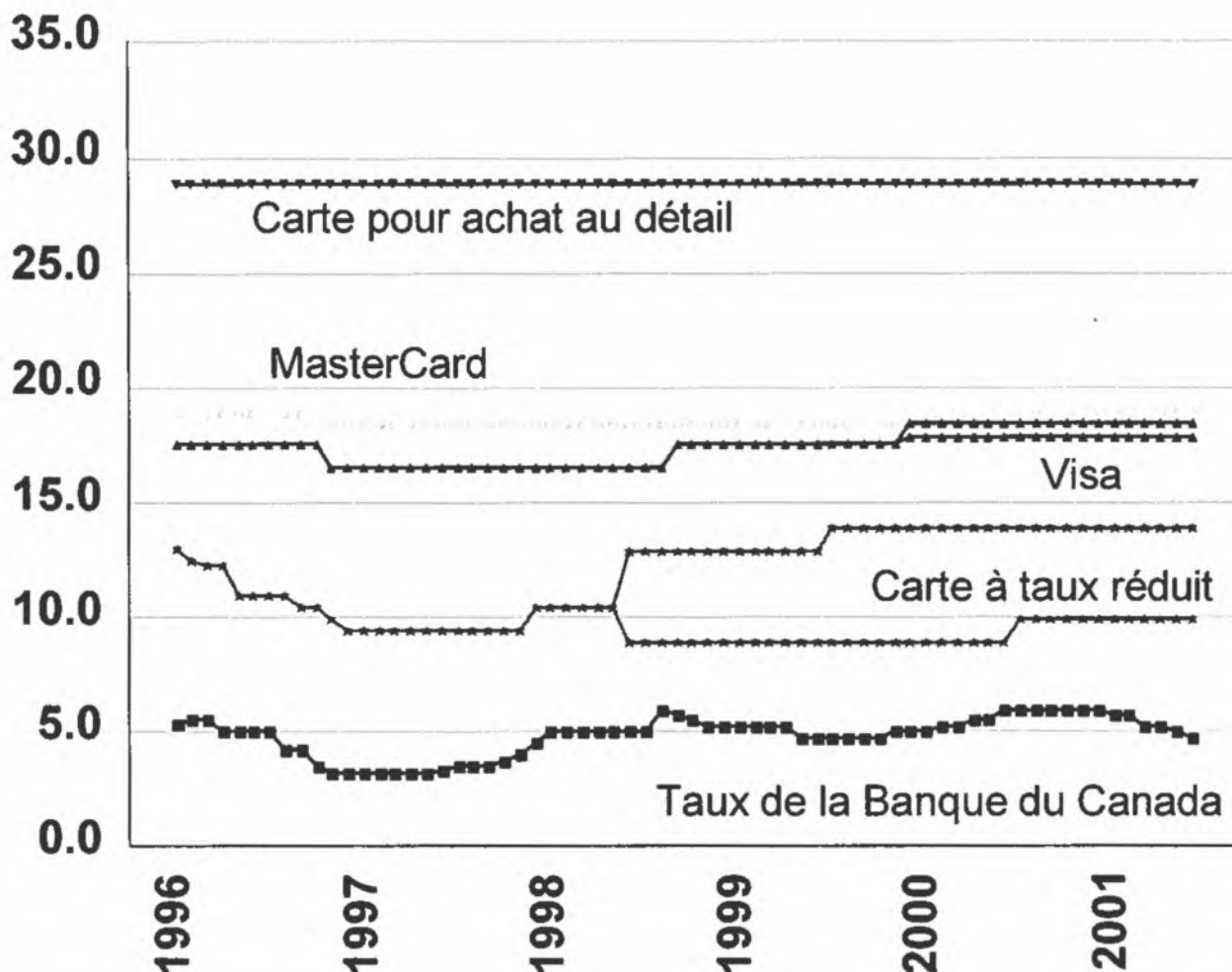
Frais : Frais de transaction, d'administration ou frais annuels.

Taux d'intérêt/pénalité : Taux nominal annuel auquel l'intérêt ou les pénalités sont calculés.

Période de grâce : Nombre de jours s'écoulant entre la date du relevé et la date du paiement.

Frais en cas de retard : Des frais de paiement en retard seront facturés si le paiement mensuel minimum n'est pas fait à la date prévue.

Taux des cartes de crédit et taux de la Banque du Canada



Taux de la Banque du Canada : taux auquel des banques peuvent emprunter de l'argent à la banque centrale.

Carte de détail : Basée sur la carte Sears.

MasterCard : Basée sur la Banque de Montréal.

Visa : Basée sur la Banque Royale. Notez que le 1^{er} décembre 1999, le taux d'intérêt est passé de 17,5 % (pour toutes les transactions), à 17,9 % pour les achats et à 18,5 % pour les avances de fonds (c.-à-d. taux fractionné).

Carte à taux réduit : Basée sur l'option à taux réduit de la Banque de Montréal (taux fractionné en juin 1998. Le taux d'intérêt courant est de 9,9 % pour les avances de fonds et 13,9 % pour les achats).

Modalités

Notez les faits suivants et économisez :

Cartes des banques, sociétés de fiducie et caisses populaires

L'intérêt est facturé quotidiennement. Donc, si vous faites des paiements entre les relevés, vous économisez.

L'intérêt est facturé sur les avances de fonds à partir du jour où vous empruntez jusqu'au jour où le montant est complètement remboursé.

L'intérêt n'est pas facturé sur les achats apparaissant sur votre relevé pour la première fois si la totalité du solde est payée avant la date d'échéance.

Et n'oubliez pas :

Si le solde n'est pas payé intégralement pour la date d'échéance, **l'intérêt est facturé sur le solde quotidien à partir de la date où les achats sont inscrits au compte, jusqu'à ce que la totalité du montant soit payé.**

Autres cartes de crédit

Dans la plupart des cas, vous payez moins d'intérêt si vous remboursez au moins la moitié du solde chaque mois. Les magasins de détail (sauf au Québec) soustraient les paiements égaux ou supérieurs à 50 % du solde apparaissant sur le relevé avant de facturer des intérêts. Au Québec, l'intérêt est calculé quotidiennement de sorte que dans cette province, vous économisez de l'argent en faisant des paiements entre les relevés.

L'intérêt est composé. Donc, si vous sautez un paiement, le mois suivant, vous paierez l'intérêt sur le solde et sur l'intérêt couru. Par exemple, au taux actuel de 2,4 % par mois, un mois d'intérêt sur 100,00 \$ coûte 2,40 \$. Si aucun paiement n'est fait, le mois suivant, l'intérêt sera facturé sur 102,40 \$ et coûtera 2,47 \$.

Cartes de paiement

Irving Oil calcule les pénalités sur le solde quotidien en souffrance.

Les relevés de compte American Express et Diners Club/enRoute sont dus dès la réception du relevé. Une évaluation de défaillance égale à 30 % par année est facturée sur les soldes impayés. Les cartes sont annulées si les soldes restent impayés.

